

CERTIFICATION ISCC PLUS

applicable à l'économie circulaire

De quoi s'agit-il?

La Certification internationale carbone et développement durable (ISCC, pour International Sustainability & Carbon Certification) est un programme de certification international applicable à l'économie circulaire visant à contrôler la traçabilité des matériaux recyclés (par ex., les déchets de plastiques mélangés) conformément aux principes du bilan massique.

Réalisé par des auditeurs tiers, le système ISCC PLUS est un contrôle indépendant de la traçabilité du bilan massique de la source de déchet (le « point d'origine »), selon l'approche du bilan massique développée par la Fondation Ellen MacArthur. La certification ISCC PLUS s'applique à tous types de matériaux, des biomatériaux dérivés de produits agricoles ou forestiers aux déchets de plastiques mélangés soumis à un processus de recyclage chimique visant à convertir les matériaux non recyclables par des processus mécaniques traditionnels.

Pourquoi faire appel à SCS pour obtenir la certification ?

ISCC PLUS est la certification la plus reconnue par le secteur de l'économie circulaire, aussi bien par les acteurs de la transformation que par les propriétaires de marques, pour prouver la traçabilité et vérifier les allégations relatives au recyclage des matériaux. SCS est le partenaire de prédilection de nombreux grands acteurs de la transformation et propriétaires de marques au sein du secteur de l'économie circulaire. Il y a près de vingt ans, SCS a mis au point la première certification de contenu recyclé au monde. Notre organisation contribue depuis lors au développement du programme ISCC PLUS applicable à l'économie circulaire. Présent en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Chine, SCS est en mesure de répondre aux besoins d'acteurs mondiaux situés aux quatre coins du globe.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : Tarik Bellahcene

Business Development Director, EU +32.471.820.305 tbellahcene@scsglobalservices.com



Étapes de la certification

Définition du périmètre et démarrage du projet

- Le client soumet une candidature et demande un devis de services
- SCS confirme le périmètre du projet et fournit une proposition de services
- Le client signe un contrat qu'il renvoie à SCS pour lancer le processus de certification



Audit in situ

- Le client fournit à SCS la documentation nécessaire (format électronique) pour examination avant l'audit in situ
- L'auditeur SCS réalise un audit des opérations du client (à distance ou in situ, selon les restrictions de déplacement)
 - SCS fournit au client un rapport de conformité aux exigences ISCC applicables à l'économie circulaire



Mesures correctives

- Le client applique les mesures correctives nécessaires, le cas échéant
- SCS examine le rapport d'audit et la documentation des mesures correctives



Décision finale de certification

- SCS rend sa décision relative à la certification et en informe l'ISCC en cas d'approbation
- Une fois la certification ISCC obtenue, le client reçoit un certificat et est répertorié sur le site Web de l'ISCC